



REGLEMENT INTERIEUR

1. L'ensemble des membres adhèrent aux statuts de l'association et au présent règlement intérieur. Tout manquement pourra faire l'objet de sanctions allant jusqu'à la radiation suivant l'article 3 des statuts.
2. Les adhérents majeurs devront en début de saison (après une période d'essai de 15 jours possible) déposer leur dossier d'inscription complet (formulaire de FFBAD, certificat médical ou attestation et tout autre document établi par le bureau de l'association).
3. Les adhérents s'engagent à adopter un comportement courtois et bienveillant. Ils devront veiller au respect des autres adhérents, des consignes données par le bureau, du matériel et des locaux.
4. Les adhérents devront porter une tenue et des chaussures adaptés à la pratique du badminton. Ils devront être munis d'une raquette et de volants.
5. Les parents des adhérents mineurs devront en début de saison (après une période d'essai de 15 jours possible) déposer le dossier d'inscription complet (formulaire de FFBAD, certificat médical ou attestation, autorisation de sortie et tout autre document établi par le bureau de l'association). Ils devront s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de laisser leur enfant.
6. Les adhérents s'engagent à participer à l'installation comme au rangement des poteaux et filets.
7. Les adhérents s'engagent à adopter une attitude fair-play.
8. Les adhérents participant aux compétitions départementales (inter-clubs) devront obligatoirement porter le maillot du club.

Règlement intérieur approuvé lors de l'assemblée générale du 01.07.2020.

Le Président, Franck SALLAM

La Trésorière, Ludivine GUIDICELLI

La secrétaire, Carine PICAZO

Carine PICAZO